

L'édito

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

Après avoir creusé le déficit comme jamais, MACRON a nommé un gouvernement qui s'empresse de poursuivre les politiques qui ont conduit à la catastrophe sociale que nous connaissons. Une recette toute neuve : s'en prendre aux fonctionnaires pour faire des économies !

Le nouveau Ministre KASBARIAN s'exprime clairement dans le Figaro du 28 Octobre 2024.

Fonctionnaires, des fainéants toujours malades !

Jour de carence. Hé oui, il faudrait passer de 1 à 3 jours de carence en cas de maladie au nom d'une égalité public/privé fantasmée. Par contre, dans le privé, les 2/3 des salariés n'ont pas de jours de carence grâce soit à des conventions collectives ou à des couvertures complémentaires prises par les entreprises. Mais cela permettrait de gagner 289 Millions d'€ par an d'après l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales).

Indemnités maladie. Par ailleurs, un fonctionnaire en arrêt de maladie perçoit, à l'exception du jour de carence, son traitement dans la limite de 90 jours. Il s'agit donc de diminuer à 90% le montant versé pour une économie de 600 Millions d'euros.

Mais, ce sont bien des médecins qui prescrivent les arrêts de travail ! Les médecins seraient donc complaisants avec les agents publics ? Ou bien, ceux-ci tombent-ils davantage malades ces dernières années, suite à la maltraitance professionnelle à laquelle ils sont soumis, au travers des menaces permanentes sur leurs conditions de travail, sur l'avenir précaire de leurs missions et la manière dont ils sont conduits à traiter les usagers ?

Mais pour BARNIER et son Sinistre KASBARIAN, l'essentiel, c'est de pouvoir être repris par Cnews ou BFMTV, puis par quelques ministres et/ou députés

Fonctionnaires, des nantis trop riches et trop nombreux !

Rémunération. Autre recette toute neuve : le point d'indice restera gelé ! Quelle imagination ! Cela n'a jamais été fait !

KASBARIAN veut aussi supprimer la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat).

Il va donc falloir continuer à se serrer la ceinture.

Sans oublier le RIFSEEP et la fameuse rémunération au mérite

Emplois. Le couple BARNIER-KASBARIAN veut aussi supprimer des postes. Les Finances Publiques seront à nouveau exemplaires.

Dans les chiffres du Projet de Loi de Finances, si le total DGFIP est de moins 550, le réel dans nos services sera de - 730 emplois ! Mais ils vont en créer en centrale et d'autres services (+180) ... Ça va donc saigner dans nos services.

Si l'on raisonnait bêtement, on se dirait qu'avec plus de 80 Milliards de fraude fiscale, la France devrait recruter des fonctionnaires aux Finances Publiques. Hé ben NON ! Au contraire nos moyens ne cessent de diminuer.

Mais rassurons-nous, le gouvernement compte s'attaquer aux jours fériés, autorisations d'absence, aux ponts naturels, etc...

Toutes et tous en grève le 5 décembre, 10 h au kiosque à Châtellerauld et 14h au stade de la madeleine



HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL : LES SIGNES POUR RECONNAITRE ET AGIR !

Les chiffres sont sans appel, **le harcèlement moral au travail se positionne au 3^{ème} rang des préoccupations des salariés**, après les salaires et la dégradation des conditions de travail.

A ce jour 30 % des salariés ont été victimes de harcèlement au travail, 40 % en ont été témoins.

Le gouvernement français définit le harcèlement moral comme « **le fait d'imposer à autrui des gestes, paroles, comportements, attitudes répétées visant ou conduisant à dégrader les conditions de vie et/ou de travail** ».

Il existe différents types de harcèlement moral au travail reconnus par la cour de cassation :

- **dénigrement et brimade** (critiques et moquerie)
- **critique injustifiée** (critiques humiliantes, exagérées, termes violents)
- **humiliation publique** (propos humiliants devant les collègues)
- **mesure vexatoire** (critiques récurrentes par mail ou en direct)
- **tache dévalorisante** (taches inadaptées au savoir-faire dans le seul but de déprécier le travail)
- **agressivité** (par le ton, actes)
- **taches dépassant ses capacités** (taches trop complexes)
- **mise au placard** (contre la volonté de l'agent qui se voit exclu)
- **privation d'outils de travail** (rendre la réalisation du travail impossible ou difficiles)
- **avertissements infondés, déclassement, pression disciplinaire** (convocations répétées pour mettre la pression)

Le ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique indique qu'un harcèlement moral se caractérise selon trois points :

- **la récurrence**
- **le caractère intentionnel**
- **la dégradation des conditions de travail**

Observez votre environnement de travail ! L'agent victime du harcèlement moral peut manifester les signes suivants :

- **stress, se terre dans le silence, pleure à l'abri des regards, crise de panique, s'isole de tout le monde, arrêts maladies réguliers, perte de motivation, en permanence sur la défensive, perte de motivation, faible estime de sa personne, sentiment de culpabilité exacerbée, anxiété...**

Un collègue peut vous faire part directement d'un harcèlement dont il fait l'objet...

Une fois alerté l'employeur a l'obligation de :

- **protéger la victime**
- **sanctionner l'auteur si les faits sont avérés**

Si l'employeur ne fait rien en temps et en heure il peut être accusé de collusion avec l'auteur !

Le harcèlement moral est grave ! il doit être dénoncé pour protéger la victime et sanctionner l'auteur afin de retrouver un climat de travail bienveillant !

LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMBATTRA TOUT ACTES OU FAITS IRRESPECTUEUX, DES DROITS ET LIBERTES DES AGENTS.

LA DIGNITE DE TOUT UN CHACUN EST UN DROIT FONDAMENTAL !

La note de service 23IR123 2023-03-3901 du 16 mai 2023 précise la future organisation des SIP qui consiste à accentuer l'accueil multicanal.

Le périmètre de l'accueil des SIP doit être élargi à celui couvert par les espaces France services (EFS), sur un champ plus étendu qu'aujourd'hui, incluant l'information ou l'orientation vers d'autres services de la DGFiP ou d'autres administrations compétentes.

La mission principale est l'accueil – physique, téléphonique, numérique et courrier. Un planning est effectué tous les 15 jours dans ce sens. Tous les agent-e-s sont amené-e-s à faire de l'accueil le matin. Et même de renfort pour le centre de contact (qui a été créé pour soulager les SIP)

Les travaux de gestion passent au second plan. Ils ne s'effectueront que l'après-midi.

Pour la direction cette fusion résulte d'un besoin d'homogénéisation des secteurs d'assiette et de banalisation de l'accueil. Les deux secteurs seront fusionnés au 1^{er} janvier 2025.

Cette réorganisation accentuée par le comportement de certains responsables, a conduit un turn-over sans précédent au SIP de Poitiers. 9 agent-e-s lauréats de concours ou liste d'aptitude, 2 mutations locales.... Beaucoup sur 28 agents.

Le taux de décroché, le nombre de e-contact auquel répondre, le nombre de contentieux à clôturer...sont une obsession de la hiérarchie.

Poitiers est SIP témoin, les agents veulent savoir ce qui est attendu d'eux dans ce cadre. Mais pour la direction les agent-e-s n'ont pas à être inquiets car cela permet à la direction d'avoir plus d'information sur les outils en préparation.

Afin de moins subir des conséquences de cette nouvelle organisation, les agents ont décidé de s'associer face à ce changement et de proposer une organisation qui serait moins lourde à porter.

La CGT Finances Publiques a dénoncé des décisions dictées uniquement par un prisme budgétaire (rapport coût/bénéfice) en négligeant, entre autres les conséquences en matière de recettes fiscales de l'abandon du CSP en SIP.

Nous regrettons que la situation actuelle dans les SIP soit la conséquence de mesures délibérées de la DG, en particulier pour pallier aux insuffisances des CDC, qui amènent les agent-e-s de SIP à l'épuisement et les exposent de plus à des situations conflictuelles, en insistant sur le risque que la poly-compétence amène à une déqualification des agents.



sur le site de la CGT FiP86 : <https://86.cgtfinancespubliques.fr/>

en cliquant sur le QR Code

ou Ulysse local, vie pratique, les organisations syndicales



Bulletin d'adhésion :
 NOM : Prénom :
 Grade : échelon : indice : temps partiel :
 Résidence administrative :
 Adresse personnelle :
 Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne
 A le signature
 Bulletin à renvoyer par courriel à cgt_ddfip86@dgfi.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com

LA CGT
 SA FORCE C'EST
VOUS
 SYNDIQUEZ-VOUS !

DÉREMBOURSEMENT

La ministre de la Santé a annoncé que la Sécurité sociale ne remboursera plus que 65 % des visites en 2025 (contre 70 % aujourd'hui) chez le médecin ainsi qu'une baisse de 5 % du remboursement des produits vendus en pharmacie. On bascule vers un modèle de Sécurité sociale inégalitaire où les personnes présentant une pathologie vont désormais devoir compter sur leurs mutuelles ou assurances privées pour rembourser le coût de leurs soins. Cela veut dire sortir du modèle universel que veut justement rétablir la CGT. Rappel, pour 100 € cotisés, la Sécu a de 3 à 4 € de frais de gestion. Pour les complémentaires, c'est 14 à 22 €. Il faut en effet payer les actionnaires, le marketing, etc. Tout ce qui renforce ce système des complémentaires ne vise donc pas à faire des économies mais à gaver les copains.

ANTICIPATION

Le Projet de Loi de Finances 2025 n'est pas encore adopté que déjà nos services moulinent pour calculer les jours de carence supplémentaires ! Les informaticiens de la DGFIP travaillent déjà à mettre à jour le logiciel PAYSAGE (application paye) pour prendre en compte les 3 jours de carence et la baisse du remboursement à 90 %. Il ne faudrait surtout pas de jours de carence pour appliquer ces mesures régressives... Vous pouvez déjà aller constater vous-même les conséquences de cette mesure sur ce simulateur : <https://carence.cgtfonctionpublique.fr/>

AUSTÉRITÉ FINANCIÈRE A TOUS LES NIVEAUX



Dans le cadre des politiques de gestion immobilière de l'État nous allons droit vers des massifications de services où l'objectif va être de gagner du mètre carré sur notre dos. Après les économies de chauffage, de courrier, de locaux, quelles

seront les prochaines pistes concoctées par nos administrations ? Élevage de pigeons voyageurs ? Installation de vélo-bureau pour que par la force du mollet des agents génèrent eux-mêmes leur électricité ?

UN PONT TROP LOIN

"Chef, si je connaissais le ____ qui a fait sauter le pont !!! (le retour)



D'une manière unilatérale, les « ponts naturels », c'est fini à la DGFIP. La raison officielle : nous sommes une administration d'État qui doit ouvrir toute l'année et montrer l'exemple. Ce discours hypocrite cache le manque d'exemplarité de notre administration en termes de salaires, de missions, d'emplois et de conditions d'accueil des populations tout au long de l'année.

COM QUOI !!!

Pour les rares qui avaient cru au Contrat d'Objectif et de Moyen, l'heure est à la désillusion... Ça sera les objectifs sans les moyens. Rien de bien nouveau mais plus difficile à mettre en Com, à moins de remplacer le M par la lettre suivante de l'alphabet.

QUI SONT LES VRAIS PRIVILEGES ?

Depuis 2020, les 42 milliardaires français ont gagné



230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français. Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du

patrimoine financier total en France, alors que plus de 80% des Français ne déclarent posséder ni assurance vie, ni actions ...

BONNES RECETTES

Dans une période où un gouvernement illégitime, constitué par un premier ministre issu d'un parti ayant recueilli 6 % de suffrages aux élections législatives, a soumis un budget mortifère pour les citoyens, **la CGT Finances Publiques ne peut rester sans réaction.** Alors qu'un gouvernement de menteurs a creusé le déficit et mis l'État en péril, c'est encore et toujours aux salariés qu'on présente la facture avec des mesures aussi sinistres qu'iniques.

De plus, le ministre de la fonction publique insulte les agents publics en les traitant de fainéants absenteïstes tout en se précipitant servilement pour féliciter Elon Musk pour son projet de démolition des fonctionnaires américains. Notre « ministre » est apparemment avide de « bonnes recettes » pour détruire les services publics.

Bref, une seule réponse est possible, la grève la plus large possible le 5 décembre !

